

Compte rendu du Conseil Municipal

03 JUILLET 2020

Présents: Sophie Phelipeau, Arnaud Saint James, Christopher Stonham, Hector Cuadrado Rica, Rachida El Hijri, Christian Le Baron, Thomas Le Batard, Andréa Lecarpentier, Clément Lesage, Nathalie Métivier, Elodie Pasquet, Michaël Rault, Isabelle Russo.

Madame Nathalie Métivier a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Sophie Phelipeau propose un tour de table afin que chaque conseiller exprime son ressenti de début de mandat.

L'ensemble des élus est satisfait de la communication et de l'entente entre élus. Les élus remarquent qu'il y a beaucoup d'informations à assimiler.

1) Approbation du compte-rendu du 27 mai 2020

Sophie Phelipeau demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du 27 mai 2020.

Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 27 mai 2020.

2) Délibération relative à la modification des membres des commissions : « Affaires Sociales », « Sport, Loisirs, Culture, tourisme », « Travaux, Bâtiments, Urbanisme, Aménagement, Environnement », « Impôts Directs ».

Plusieurs personnes habitant la commune ont fait part de leur souhait d'intégrer certaines commissions :

- Commission des Affaires Sociales : Cécile Fourcin, Eric Tencé, Véronique Moustaid, Martine Doublet
- Commission Sport, Loisirs, Culture, Tourisme : François Fromager
- Commission Travaux, Bâtiments, Urbanisme, Aménagement, Environnement : Michel Provost. Sophie Phelipeau, prenant en charge l'urbanisme, intègre également cette commission.
- Commission Impôts Directs : à la demande de l'Inspecteur des Finances, une proposition de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants doit être soumise à la Direction Générale des Finances Publiques

Affaires Sociales	Travaux Bâtiments Voirie Urbanisme Aménagement Environnement
Président R. EL HIJRI	Président H. CUADRADO RICA
Titulaire E. PASQUET	Titulaire T. LE BATARD
Titulaire A LECARPENTIER	Titulaire I. RUSSO
Titulaire C. STONHAM	Titulaire C. LESAGE

Titulaire	Titulaire
F. BERNIER	C. LE BARON
Titulaire	Titulaire
MH. MORAND	C. STONHAM
Titulaire	Titulaire
Ch. PUPIN	J.F. VEROUT
Titulaire	Titulaire
C. FOURCIN	S. DEFOSSEZ
Titulaire	Titulaire
E. TENCE	F. BOSCHER
Affaires Sociales suite	Travaux Bâtiments Voirie Ur- banisme Aménagement Environnement suite
Titulaire	Titulaire
V. MOUSTAID	S. FRADIN
Titulaire	Titulaire
M. DOUBLET	S. PHELIPEAU
	Titulaire
	M. PROVOST

Impôts Directs Proposition titulaires	Impôts Directs Proposition suppléants
Titulaire	Suppléant
A.SAINT JAMES	A. GASTEBLED
Titulaire	Suppléant
C STONHAM	C. FAUCON
Titulaire	Suppléant
H. CUADRADO RICA	J. DELACOUR
Titulaire	Suppléant
R. EL HIJRI	O. MAIZERAY
Titulaire	Suppléant
C LE BARON	D. LAIGNEL STONHAM
Titulaire	Suppléant
T. LE BATARD	L. FRADIN
Titulaire	Suppléant
A.LECARPENTIER	J. LETELLIER
Titulaire	Suppléant
C.LESAGE	L. FORTIN
Titulaire	Suppléant
N. METIVIER	F. BOSCHER

Titulaire E. PASQUET	Suppléant M. BEUVE
Titulaire M. RAULT	Suppléant G. LECARPENTIER
Titulaire I. RUSSO	Suppléant F. LE BARON

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent les modifications des membres des commissions « Affaires Sociales », « Sport, Loisirs, Culture, Tourisme », « Travaux, Bâtiments, Voirie, Urbanisme, Aménagement, Environnement », « Impôts Directs ».

3) Délibération relative au classement du logement communal en logement social

Madame le Maire rappelle que le logement communal est vacant depuis le 1^{er} mars 2020. Des travaux de rénovation de peinture et de plomberie sont nécessaires pour permettre à nouveau la mise en location du logement.

Une demande de subvention au titre de l'APCR pour la rénovation du logement a été demandée auprès du Département. Cette subvention ne peut être octroyée que si le logement revêt un caractère social.

Par courrier du 22 juin 2020, le Conseil Départemental nous informe qu'une subvention d'un montant de 7 539 € est allouée à la commune, au titre de l'APCR, pour un logement à caractère social. Cette subvention permet de remettre en état le logement.

Madame le Maire propose de transformer le logement communal en logement à caractère social sous condition de plafonds de ressources annuelles imposables (PLUS).

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le classement du logement communal en logement à caractère social sous condition de plafond de ressources annuelles imposables (PLUS).

4) Délibération relative à la révision du contrat de location de la salle polyvalente et des tarifs

Madame le Maire fait part de la nécessité de réviser le contrat de la salle polyvalente, la dernière révision datant de 2013.

L'augmentation des charges de fonctionnement et d'entretien est croissante. Un réajustement des tarifs appliqués est à établir.

Madame le Maire propose que le nouveau contrat de location intègre la liste du matériel mis à disposition. Il sera demandé au locataire un justificatif de domicile afin de pouvoir bénéficier du tarif « habitant des Trois Villages ». Il sera précisé qu'un avenant pourra être joint au contrat en cas de crise sanitaire.

La grille tarifaire proposée est la suivante :

TARIFS	Journée	Week-end 2 jours	Week-end 3 jours
Habitants 3 Villages	100 €	280 €	350 €
Habitants hors 3 Villages	120 €	500 €	550 €

Les conseillers municipaux votent, à 9 voix pour, 4 voix contre, une augmentation des tarifs de location de la salle polyvalente, à partir du 1^{er} janvier 2021, selon les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus.

5) Délibération relative à la nomination d'un conseiller municipal délégué au suivi du personnel technique

Madame le Maire rappelle que la création de poste de conseiller municipal délégué relève de la compétence du Conseil Municipal.

Madame le Maire propose de créer un poste de conseiller municipal délégué au suivi du personnel technique.

Monsieur Thomas Le Batard se propose d'occuper ce poste.

Les conseillers municipaux votent, à l'unanimité, la nomination de Thomas LE BATARD au poste de conseiller municipal délégué au suivi du personnel technique.

5) Questions et informations diverses

- ✓ Demande de location d'un local de stockage

Le peintre de Maltot, JS Peinture, recherche un local pour stocker son échafaudage. Thomas Le Batard informe qu'il existe un local, attenant au garage loué avec l'appartement communal, qui conviendrait au peintre.

Ce local pourrait être mis en location, à condition qu'une porte avec serrure trois points soit installée.

Le montant de la location pourrait être de 60 € mensuel.

Ce projet est à l'étude.

- ✓ Stationnement du bus scolaire

L'emplacement du stationnement du bus scolaire, rue du treize Juin, est dangereux. Les enfants mettent un certain temps pour sortir du bus, et des automobilistes doublent le bus à l'arrêt alors que les enfants traversent la route en sortant.

Madame André, en charge des enfants lors du transport, demande que le bus scolaire s'arrête rue Saint Martin, rue à sens unique.

Une solution doit être trouvée pour la rentrée scolaire 2020.

- ✓ Remarques sur les travaux de voirie

- Des bordures ont été posées devant le restaurant de Monsieur et Madame François.
- Clément Lesage a remarqué qu'à la suite d'une pluie d'orage, il y avait un problème d'évacuation d'eau sur la voirie rue du treize Juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.